

Les compteurs d'eau à télé-relève sont-ils inoffensifs?

28 novembre 2016 admin

[Le vrai/faux de Robin des Toits concernant les compteurs d'eau télé-relevés à ondes](#)



1- « Les compteurs n'émettent pas plus de 5 secondes par jour, soit moins de 0,01% du temps de la journée, donc ce n'est pas dangereux. »

Argument : faux pour 3 raisons :

- **A) Il ne s'agit pas d'une émission journalière d'une durée de 5 secondes mais bien de milliers de pulses émis dans la journée.**

En effet les modules radio clipsés sur les compteurs émettent selon le modèle toutes les 8 secondes, 15 secondes ou plus, de manière chronique, et répétée par pulsations. C'est ce mode d'émissions couplé aux fréquences utilisées (autour de 800 MHz, comme la 4G), particulièrement bio-actives, qui est dommageable sur le plan sanitaire. C'est grâce à ce mode d'émission, par pulses, que la consommation d'eau est suivie en temps réel, et qu'une fuite sur le réseau peut être détectée. On comprend bien, alors, en toute logique, que si le compteur n'émet que 5 secondes par jour, d'un coup, comme les opérateurs de l'eau le laissent entendre, **aucune** fuite d'eau ne peut être décelée.

- **B) Les fameuses 5 secondes d'émissions par jour annoncées sont données pour un seul compteur.**

Or, là encore comme pour toutes les autres pollutions électromagnétiques il faut tenir compte de toutes les sources de pollution, donc pas d'un seul compteur en particulier, mais de tous les compteurs télé-relevés. En effet, une émission toute les 15 à 20 secondes par compteur signifie que l'environnement est pollué par **plus de 4 000 pulses (pics d'émission et d'intensité) par émetteur et par jour**. Par exemple 45 000 compteurs pour l'Agglo de Perpignan : ça donne une idée de la densité du brouillard électromagnétique dans lequel les citoyens baignent jour et nuit. Pour l'ensemble du parc de compteurs, les émissions couvrent alors plus de 200% du temps sur 24 heures (car tous les compteurs n'émettent pas leur pulses en même temps, pour éviter les interférences).

- **C) Le fonctionnement de ces compteurs nécessite la mise en place d'un réseau d'antennes pour les relever.**

Pour que les données, envoyées par les compteurs, soient acheminées jusqu'au central de réception des informations, des répéteurs sont utilisés. **Ces répéteurs sont installés tous les 50 m environ, dans les rues, et ils émettent encore plus fort que les compteurs eux-mêmes.**

Ce sont de nouveaux émetteurs / récepteurs qui sont installés dans l'environnement. Ils peuvent utiliser différents types de technologie sans fil. **Par exemple fonctionner en wifi, via leur propre réseau, ou utiliser le réseau de la téléphonie mobile. Dans ce dernier cas, ils communiquent avec les antennes relais.** Dans tous les cas, ils **augmentent considérablement la pollution électromagnétique** au niveau d'un quartier, d'une ville etc....

Et de fait, en augmentant les besoins en ressource des réseaux, ces compteurs contribuent à l'ajout de nouvelles antennes relais.

En résumé : Il suffit de savoir quel modèle est installé et de chercher la fiche technico-commerciale sur internet, pour constater que **le module, lui-même, émet des ondes toutes les x secondes. On ne peut pas le stopper : il enregistre et envoie les données de façon discontinue, mais tout au long de la journée.**

Ce sont des pulses d'émissions courts mais extrêmement fréquents et sur des fréquences préjudiciables pour la santé car particulièrement bio-actives. Fréquences classées en catégorie 2B (probablement cancérigène pour l'homme) par l'OMS depuis 2011 et pour lesquelles plus de 5000 études internationales attestent de la toxicité sanitaire.

(source : <http://www.justproveit.net/studies>)

2 – Les opérateurs de la distribution de l'eau parlent d'une puissance très faible de 25 mW* pour ces compteurs. Très faible selon eux comparée à celle du téléphone portable.

Mais 25mW est ce si faible que ça ? Si l'on convertit en Volts par mètre, ça donne quoi en sortie du compteur ?

Eh bien 25 mW ça correspond à 8 V/m à la sortie ; et à 1 mètre de l'émetteur à 1V/m. C'est-à-dire qu'on est bien au dessus des niveaux jugés acceptables par le Conseil de l'Europe (résolution 1815 de 2011), et qu'il faut être à plus de 5 mètres du compteur pour être dans des valeurs jugées acceptables, sur le plan sanitaire. Rappelons que toutes ces ondes (radioélectriques) sont classées au niveau de l'OMS comme potentiellement cancérigènes, en catégorie 2B, au même titre que l'amiante et le plomb.

Un aspect aggravant et amplificateur des émissions : le Plomb, justement, est encore parfois illégalement présent dans les canalisations des réseaux d'alimentation en eau potable mais aussi et surtout chez les particuliers. **Cette structure métallique des canalisations amplifie alors le signal, et outre sa toxicité biochimique le plomb ajoute donc une toxicité bio-électromagnétique non négligeable.**

* il existe plusieurs types de compteurs : celui-ci est le plus souvent cité par l'opérateur dans sa communication pour dire "circulez y a rien à voir".

3 – Selon les opérateurs de l'eau, toujours, **ces compteurs contribueraient même, de par leur extrême parcimonie d'émission, à diminuer l'exposition du public**, là encore la **comparaison au téléphone portable** en terme de puissance et d'éloignement des personnes est de mise

A) "On ajoute des ondes mais ça permet de diminuer votre exposition" !!!!

On vient de le voir, le **"Plus on en met, plus ça limite"** ne tient pas la route 2 secondes. **Outre leurs propres émissions, ces compteurs contribuent à l'implantation de nouvelles antennes** : donc à une **augmentation** certaine et non négligeable du **brouillard électromagnétique**. Il s'agit donc d'un sophisme scandaleux que de prétendre qu'ils permettent une exposition diminuée de la population.

B) La distance des compteurs par rapport aux personnes garantirait l'innocuité du dispositif

Pour les distributeurs de l'eau il est facile d'oublier que **les assurances refusent de couvrir ce type de dispositifs en terme de dommages sanitaires**. De plus, **dire que les gens ne sont jamais à proximité des compteurs est totalement faux**. Qu'ils soient sur les paliers dans les immeubles, dans les jardins ou sur les trottoirs ces compteurs **sont dans des lieux où nous passons quotidiennement du temps** :

- en marchant dans la rue tous les 5 ou 6 pas, nous sommes sur un compteur,
- lorsque nous discutons avec nos voisins de palier ou devant chez nous, nous sommes à côté de ces compteurs,
- lorsque nous sommes dans la salle de bain, nous sommes à côté d'un compteur.
- lorsque nous jardinons, nous sommes à côté de ces compteurs ;
- et quand nos **enfants sont en train de jouer dehors, faut-il délimiter une aire de 5 mètres, autour des fameux compteurs, pour qu'ils ne soient pas exposés à des valeurs plus élevées que ce que recommande le Conseil de l'Europe ?**

Au regard de tous ces éléments, la technologie filaire est la seule à pouvoir répondre aux exigences de suivi de la consommation, en temps réel, sur le réseau et à garantir l'innocuité sanitaire.

Les compteurs communicants en filaire c'est possible, pour l'électricité, comme pour le gaz, comme pour l'eau en s'en donnant les moyens.